



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 6 avril 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et monsieur le conseiller Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, André Lambert, directeur général adjoint et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

Sont absents, messieurs les conseillers Alain Riel et Luc Montreuil.

CE-2011-486

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 9 MARS 2011

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 9 mars 2011 à été remise au membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2011-487*

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA ROUTE VERTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC - 48 500 \$ - CONSTRUCTION D'UN TRONÇON DE LA ROUTE VERTE SUR LA ROUTE 148, ENTRE LA RUE GEORGES ET LA ROUTE 315 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

CONSIDÉRANT QUE le sentier sur la route 148, entre la rue Georges et la route 315, est un tronçon de la Route Verte (environ 400 m, en excluant la partie déjà réalisée par le ministère des Transports du Québec) sur le territoire de la ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux de construction et des honoraires professionnels de ce tronçon de la Route Verte est admissible à une subvention d'au plus 25 % du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville dispose des fonds nécessaires pour financer et réaliser en 2011 les travaux de construction de ce tronçon de la Route Verte;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction et les honoraires professionnels de ce tronçon de la Route Verte sont évalués à 194 000 \$, excluant la taxe fédérale sur les produits et services, le Ministère accepte d'accorder une subvention d'au plus 25 % de ce montant, soit 48 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE toute demande d'aide financière effectuée dans le cadre du Programme de développement de la Route Verte du ministère des Transports du Québec doit être faite par résolution du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le Service des infrastructures à présenter au ministère des Transports du Québec une demande d'aide financière au montant maximal de 48 500 \$ dans le cadre du Programme de développement de la Route Verte pour le tronçon en bordure de la route 148, entre la rue Georges et la route 315.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-488

SOUSSION 2011 SI 012 - SERVICES PROFESSIONNELS - MISE AUX NORMES DE LA VENTILATION AU CENTRE DE SERVICES DE HULL - DIVISION DU PARC IMMOBILIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pageau Morel et associés inc., 365, boulevard Gréber, bureau 302, Gatineau, Québec, J8T 5R3 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour effectuer les relevés, réaliser la conception, préparer les plans et devis et la surveillance sans résidence, dans le cadre du contrat de mise aux normes de la ventilation au centre de services de Hull, le tout pour un montant total de 28 469,86 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 février 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout, conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-10028-023-78665	27 220,36 \$	Honoraires professionnels - Édifices et électricité - Centre de services de Hull - Mise aux normes - Ventilation
04-13493	1 249,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 31 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-489

SOUSSION 2011 SI 023 - AMÉNAGEMENT DE LOCAUX - QUARTIER GÉNÉRAL DU SERVICE DE POLICE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction G, 555, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4A1, pour l'aménagement de locaux au quartier général du Service de police pour un montant total de 58 557,47 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30625-001-78666	55 987,47 \$	Aménagement du 590, boulevard Gréber - Aménagement des locaux
04-13493	2 570,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-490

SOUSSION 2011 SP 034 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DU BOULEVARD MALONEY EST, ENTRE LE BOULEVARD LABROSSE ET LE CHEMIN DU LAC - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Les Consultants S.M. inc., 490, boulevard Saint-Joseph, bureau 402, Gatineau, Québec, J8Y 3Y7 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis et la surveillance en résidence des travaux pour le projet « Réfection de la chaussée du boulevard Maloney, entre le boulevard Labrosse et le chemin du Lac » pour un montant total de 115 519,95 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 mars 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.
- autorise la firme Les Consultants S.M. inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière.
- autorise la firme Les Consultants S.M. inc. à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-10002-033-78667	110 449,95 \$	Honoraires professionnels - Réfection - Pavage du boulevard Maloney
04-13493	5 070,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-491

SOUSSION 2011 SP 260 - RÉNOVATION - CHALET DU PARC DU LAC-BEAUCHAMP

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme DLS Construction inc., 460, boulevard Alexandre-Taché, Gatineau, Québec, J9A 1M5 pour la rénovation du chalet du parc du Lac-Beauchamp pour un montant total de 275 000 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date 7 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30604-001-78668	239 027,87 \$	Rénovation - Chalet du parc du Lac-Beauchamp - Rénovation
06-30395-003-78669	23 902,79 \$	Parc du Lac-Beauchamp - Modification des locaux
04-13493	12 069,34 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-492

SOUSSION 2010 SP 320 - SYSTÈME DE CAPTAGE À LA SOURCE DE L'ATELIER DE MENUISERIE - ÉDIFICE EUGÈNE-BEAUDOIN - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DIVISION DU PARC IMMOBILIER - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Gestion DMJ – 6739741 Canada inc., 689, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B4 pour la fourniture et l'installation d'un système captage à la source à l'atelier de menuiserie du 476, boulevard Saint-René Est, pour un montant total de 152 089,88 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 14 février 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-11004-001-78670	145 414,88 \$	Dépoussiéreur – 476, boulevard Saint-René - Dépoussiéreur
04-13493	6 675,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-493

SOUSSION 2011 SP 013 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CHROMATOGRAPHIE IONIQUE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Dionex Canada ltée, Boîte postale 61089, 511 RPO Village Maple Grove, Oakville, Ontario, L6J 7P5, pour la fourniture et l'installation d'un système de chromatographie ionique, selon le prix forfaitaire apparaissant au tableau A de la formule de soumission, pour un montant total de 55 462,04 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11015-013-78663	53 027,89 \$	Équipements et divers travaux d'entretien des usines - Chromatographe ionique - Laboratoire
04-13493	2 434,15 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-494

SOUSSION 2011 SI 014 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'EAU PURIFIÉE AU LABORATOIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme EMD Millipore, 16-1375 Southdown Road, suite 812, Mississauga, Ontario, L5J 2Z1 pour la fourniture et l'installation d'un système d'eau purifiée au laboratoire pour un montant total de 34 106,87 \$, incluant l'option 1 et les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 février 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11015-014-78664	32 609,97 \$	Équipements et divers travaux d'entretien des usines - Système d'eau purifiée - Laboratoire
04-13493	1 496,90 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-11015-013	1 609,97 \$		Équipements et divers travaux d'entretien des usines - Chromatographe ionique - Laboratoire
18-11015-014		1 609,97 \$	Équipements et divers travaux d'entretien des usines - Système d'eau purifiée - Laboratoire

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-495*

ACCORDER UN DROIT DE PREMIER REFUS - LOTS 1 091 141 ET 1 091 143 AU CADASTRE DU QUÉBEC - RUE DE L'ESCALADE - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire des lots 1 091 141 et 1 091 143 au cadastre du Québec, sur la rue de l'Escalade, circonscription foncière de Hull;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du lot voisin, 1 091 140 au cadastre du Québec, 12, rue de l'Escalade, monsieur Denis Bellemare et madame Marthe Nault demandent à la Ville de Gatineau de leur accorder un droit de premier refus dans l'éventualité où elle décide de vendre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau envisage de conserver les lots 1 091 141 et 1 091 143 au cadastre du Québec, ayant planifié la construction d'une piste cyclable;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers et le Service des affaires juridiques recommandent d'accorder un droit de premier refus aux propriétaires du lot voisin dans l'éventualité où la Ville de Gatineau déciderait de vendre les lots et donc dans le scénario où la Ville déciderait de ne pas procéder à la construction d'une piste cyclable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le Service des affaires juridiques et le Service du greffe à accorder un droit de premier refus quant à la possible acquisition des lots 1 091 141 et 1 091 143 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, en faveur du lot 1 091 140 au cadastre du Québec, actuellement la propriété de monsieur Denis Bellemare et madame Marthe Nault;
- d'autoriser le Service des affaires juridiques et le Service du greffe à procéder à la préparation de l'ensemble de la documentation requise, notamment par voie d'acte notarié, afin de reconnaître ledit droit d'acquisition par préférence en cas de vente;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer les documents aux fins de la présente.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-496

SOUSSION 2011 SP 268 - PROGRAMME D'AJUSTEMENT DE STRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pavage Gauvreau ltée, 171, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M2 pour effectuer les travaux du programme d'ajustement des structures, selon les prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 188 659,80 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41540-521-78673	180 379,80 \$	Puisards et regards – Entretien et répartition - Infrastructures
04-13493	8 280,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-497

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT - FIRME M²E SOLUTIONS INC.

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien des différents modules de Ludik, arrivait à échéance au 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la firme M²e Solutions inc. est la seule à pouvoir supporter ce logiciel spécialisé;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la protection des droits exclusifs comme les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives, et ce, en vertu de l'article 573.3 6^e alinéa de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de retenir les services de la firme M²e Solutions inc., 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1V 3R9, pour l'entretien du logiciel Ludik, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2012 pour un montant de 71 873,85 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture relative à l'entretien du logiciel Ludik sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70030-555-78672	66 073,00 \$	Gestion des inscriptions et cartes d'accès - Entretien de logiciels
04-13493	3 154,44 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 646,41 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-498 **SOUMISSION - 2011 SI 053 - LOCATION D'UNE AUTOMOBILE - CONTRAT DE 48 MOIS****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Villa Toyota 2088941 Canada inc., 965, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1W8, pour la location d'une automobile pour une durée de 48 mois, au montant total de 25 122,02 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 février 2011, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2012 à 2015 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19800-517-78671	6 271,00 \$	Administration autres modules - Atelier mécanique – Location à long terme - Automobiles
04-13493	287,86 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-499* **DEMANDE DE GRATUITÉ - SALLES DE LA MAISON DU CITOYEN - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'ÎLE DE HULL - FÊTE DES SEMENCES**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidants de l'Île de Hull est catégorisée comme un grand partenaire par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des résidants de l'Île de Hull veut organiser, en collaboration avec des partenaires du milieu, une fête des semences bio-équitable le 20 mars 2011 de 10 h à 16 h à la Maison du citoyen;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'environnement participera à l'activité par le biais d'un kiosque et d'un atelier;

CONSIDÉRANT QUE tous les citoyens de la Ville de Gatineau peuvent participer à l'activité gratuitement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'Association des résidants de l'Île de Hull à utiliser gratuitement quatre salles de la Maison du citoyen pour accueillir la Fête des semences bio-équitable le 20 mars 2011.

De plus, ce comité recommande au conseil d'accepter que les coûts inhérents à la préparation des salles à la Maison du citoyen soient imputés aux différents services municipaux de la Ville de Gatineau.

L'exemption du coût de location pour les salles représente une perte de revenus de 6 782 \$ au tarif actuel.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-500 **SUBVENTION DE 200 \$ AU CENTRE DE JEUNES DIRIGEANTS QUÉBEC POUR LA TENUE D'UNE CONFÉRENCE LE 31 MAI 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Centre de jeunes dirigeants Québec, à l'attention de madame Mylène Chaumont, 188, rue Montcalm, bureau 300, Gatineau, Québec, J8Y 3B5, à titre de subvention pour la tenue d'une conférence régionale sur le développement de la culture entrepreneuriale le 31 mai 2011 au Cégep de l'Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	75 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-501 **SUBVENTION DE 200 \$ - LES ENFANTS DE L'ESPOIR - FÊTE DES BÉNÉVOLES ET DES PARTICIPANTS - 17 JUIN 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre des Enfants de l'Espoir, à l'attention de madame Josée Chouinard, directrice générale, 85, rue Saint-Hyacinthe, Gatineau, Québec, J8X 2V3, à titre de subvention pour la fête des bénévoles et des participants qui aura lieu le 17 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	200 \$	Denise Laferrrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011

Adoptée

CE-2011-502 **SUBVENTION DE 200 \$ À L'ÉCOLE LA SOURCE POUR DES ACTIVITÉS SCOLAIRES POUR DES ÉLÈVES AYANT UNE DÉFICIENCE MOYENNE - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'école La Source, à l'attention de madame Nathalie Lévesque, 22, rue de l'Acadie, Gatineau, Québec, J8T 6G8, à titre de subvention pour des activités scolaires pour des élèves ayant une déficience moyenne.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	200 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-503

SUBVENTION DE 300 \$ À L'ÉCOLE L'OISEAU BLEU POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'école l'Oiseau Bleu, à l'attention de madame Hélène Duval, 184, rue Nelligan, Gatineau, Québec, J8T 6J9, à titre de subvention pour la fête de fin d'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond–Vanier - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-504

SUBVENTION DE 300 \$ - SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - RELAIS POUR LA VIE - 17 JUIN 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer – Relais pour la vie, à l'attention de monsieur André Guindon, 15, rue Buteau, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1Z4, à titre de subvention pour Le Relais pour la vie qui aura lieu le 17 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière – De Hull–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79946-972	50 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-505

SUBVENTION DE 400 \$ À L'ÉCOLE LA SOURCE POUR UNE ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - PATSY BOUTHILLETTE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'école La Source, à l'attention de madame Natalie Bertrand, 22, rue de l'Acadie, Gatineau, Québec, J8T 6G8, à titre de subvention pour une activité de fin d'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	400 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-506

SUBVENTION DE 425 \$ À LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 425 \$ à l'ordre de la Fondation de l'Université du Québec en Outaouais, 283, boulevard Alexandre-Taché, bureau F-0240, Case postale 1250, Succursale Hull, Gatineau, Québec, J8X 3X7, à titre de subvention pour le développement de l'Université du Québec en Outaouais et de la communauté universitaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	100 \$	André Laframboise- De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	50 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79942-972	50 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-507

SUBVENTION DE 600 \$ AU CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM POUR LE GALA MÉRITE JEUNESSE - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Buckingham, à l'attention de monsieur Pierre Latour, C.P. 2915, Succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2, à titre de subvention pour le 27^e Gala Mérite Jeunesse le 7 mai 2011 à l'école Hormisdas-Gamelin.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79942-972	25 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79948-972	200 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79940-972	25 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-508

SUBVENTION DE 700 \$ - CLUB DE CURLING DE BUCKINGHAM - TOURNOI COMMUNAUTAIRE - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du Club de curling de Buckingham, 626, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2H2, à titre de subvention pour la 14^e édition du tournoi communautaire qui aura lieu du 28 avril au 1^{er} mai 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-509

SUBVENTION DE 1 000 \$ À L'ÉCOLE MASSÉ POUR LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'école Massé, à l'attention de madame Rachel Chênevert, 1, rue Saint-Alexandre, Gatineau, Québec, J8V 1A8, à titre de subvention pour la fête de fin d'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	1 000 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-510

PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UN DÎNER-CONFÉRENCE BÉNÉFICE AU PROFIT DU COLLECTIF RÉGIONAL DE LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS - 6 AVRIL 2011 - 120 \$**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise les membres du conseil à participer à un dîner-conférence bénéfique organisé par le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) qui aura lieu le 6 avril 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 120 \$ à l'ordre du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais, à l'attention de madame Jenny Villeneuve, 95, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	40 \$	Pierre Pillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79944-972	40 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79948-972	40 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-511

SOUMISSION 2011 SI 054 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT SANITAIRE SUR LA RUE DES MANOIRS - SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme AECOM Consultants inc., 228, boulevard Saint-Joseph, bureau 303, Gatineau, Québec, J8Y 3X4 pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis et la surveillance en résidence des travaux pour le projet « Construction d'un égout sanitaire sur la rue des Manoirs dans le secteur Aylmer » pour un montant total de 38 734,50 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 février 2011, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

- autorise la firme AECOM à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière.
- autorise la firme AECOM à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-30120-999-78713	37 034,50 \$	Division des réseaux et de l'aménagement urbain - Autres
04-13493	1 700,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-512

SOUSSION 2011 SP 061 - LOCATION DE VÉHICULES LÉGERS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes des contrats pour la location de véhicules légers, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et leur soumission déposée en date du 14 mars 2011, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et étant conformes pour chacun des articles, à savoir :

Enterprise Location d'auto Canada Itée, 2300 Stevenage Dr., Ottawa (Ontario), K1G 3W3 pour les articles 2B, 3, 17, 19, 29, 30;

Location Sauvageau inc., 521, Côte Joyeuse, St-Raymond (Québec) G3L 4A9 pour les articles 1, 2A, 12, 14, 16, 20, 21, 22, 23;

2313-7292 Québec inc. (Discount), 9500, boulevard Henri-Bourassa Ouest, Saint-Laurent (Québec) H4S 1N8 pour les articles 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 18, 24, 25, 26, 27, 28;

Entreprise Location d'auto Canada Itée	Tarifs, excluant les taxes		
	Journalier	Hebdomadaire	Mensuel
Article 2B – Voiture compacte familiale	33,77 \$	185,75 \$	743 \$
Article 3 – Voiture intermédiaire	34,00 \$	187,00 \$	748 \$
Article 17 – Fourgon 5 à 7 places avec climatiseur	44,68 \$	245,75 \$	983 \$
Article 19 – Fourgonnette Cargo pleine grandeur	34,00 \$	187,00 \$	748 \$
Article 29 – Véhicule utilitaire intermédiaire 2 x 4	43,14 \$	237,25 \$	949 \$
Article 30 – Véhicule utilitaire intermédiaire 4 x 4	43,14 \$	237,25 \$	949 \$

2313-7292 Québec inc. (Discount)	Tarifs, excluant les taxes		
	Journalier	Hebdomadaire	Mensuel
Article 4 – Camionnette ¼ tonne cabine régulière (boîte minimum de 5 ½ pieds)	56,95 \$	342 \$	974 \$
Article 5 – Camionnette ¼ tonne cabine allongée (boîte minimum de 5 ½ pieds)	58,95 \$	359 \$	1 049 \$
Article 6 – Camionnette ½ tonne cabine régulière (boîte minimum de 6 pieds)	56,95 \$	342 \$	974 \$
Article 7 – Camionnette ½ tonne cabine régulière (boîte de 8 pieds)	58,95 \$	359 \$	1 049 \$
Article 8 – Camionnette ½ tonne cabine allongée (club cab) (boîte minimum de 6 pieds)	60,95 \$	367 \$	1 067 \$

2313-7292 Québec inc. (Discount)	Tarifs, excluant les taxes		
	Journalier	Hebdomadaire	Mensuel
Article 9 – Camionnette ½ tonne cabine allongée (club cab) (boîte de 8 pieds)	62,95 \$	379 \$	1 067 \$
Article 10 – Camionnette ½ tonne cabine équipage (crew cab) (boîte minimum de 6 pieds)	64,95 \$	387,00 \$	1 053 \$
Article 11 – Camionnette ¾ tonne cabine équipage (crew cab) (boîte minimum de 6 pieds)	56,95 \$	342 \$	1 048 \$
Article 13 – Camionnette ¾ tonne cabine allongée (club cab) (boîte minimum de 6 pieds)	60,95 \$	367 \$	1 167 \$
Article 15 – Camionnette ¾ tonne cabine équipage (crew cab) (boîte minimum de 6 pieds)	64,95 \$	387 \$	1 264 \$
Article 18 – Fourgonnette pleine grandeur 8 passagers avec climatiseur	N/D	N/D	1 757 \$
Article 24 – Camionnette 4 x 4 cabine régulière (boîte minimum de 6 pieds)	56,95 \$	342 \$	974 \$
Article 25 – Camionnette 4 x 4 cabine allongée (club cab) (boîte minimum de 6 pieds)	60,95 \$	367 \$	1 067 \$
Article 26 – Camionnette 4 x 4 cabine équipage (crew cab) (boîte minimum de 6 pieds)	64,95 \$	387 \$	1 053 \$
Article 27 – Camionnette 4 x 4 cabine régulière (boîte de 8 pieds)	58,95 \$	359 \$	1 049 \$
Article 28 – Camionnette 4 x 4 cabine allongée (club cab) (boîte de 8 pieds)	62,95 \$	379 \$	1 067 \$

Location Sauvageau inc.	Tarifs, excluant les taxes		
	Journalier	Hebdomadaire	Mensuel
Article 1 – Voiture sous-compacte	43 \$	224 \$	714 \$
Article 2A – Voiture compacte régulière	45 \$	244 \$	718 \$
Article 12 – Camionnette ¾ tonne cabine régulière (boîte de 8 pieds)	55 \$	298 \$	1 248 \$
Article 14 – Camionnette ¾ tonne cabine allongée (club cab) (boîte de 8 pieds)	58 \$	284 \$	1 294 \$
Article 16 – Camionnette ¾ tonne cabine équipage (crew cab) (boîte de 8 pieds)	60 \$	294 \$	1 269 \$
Article 20 – Camion cube de 16 pieds avec rampe d'accès	65 \$	348 \$	1 174 \$
Article 21 – Camion cube de 18 pieds avec rampe d'accès	84 \$	498 \$	1 744 \$
Article 22 – Camion cube de 18 pieds avec plateforme hydraulique et freins électriques	138 \$	698 \$	2 324 \$
Article 23– Camion nacelle de 34 pieds avec nacelle isolée	224 \$	714 \$	2 043 \$

Le contrat prendra effet à compter de la date de la présente résolution et se terminera le 31 mars 2013.

Les prix seront révisés au 1^{er} mai 2012, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation du 31 janvier 2012– Catalogue 62-001.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2012 et 2013, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-513

SOUSSION 2011 SP 092 - ACHAT DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ - SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Le Spécialiste de la Sécurité au Travail, 154, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1C1 pour la fourniture de chaussures de sécurité pour les employés municipaux du secteur de Gatineau, sur la base des prix unitaires et escomptes accordés inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 39 928,62 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 17 mars 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les prix soumis demeureront en vigueur à compter de la date d'adjudication de la présente résolution jusqu'au 31 décembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires des services concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-514*

DEMANDE DE SUBVENTION - VÉLO-SERVICES ET CLUB OPTIMISTE DE BUCKINGHAM

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Vélo-services inc. offre un service de patrouille bénévole à vélo des sentiers récréatifs dans les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull;

CONSIDÉRANT QUE le Club optimiste de Buckingham inc. parraine la Patrouille à vélo dans le secteur de Buckingham depuis l'an 2000;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau désire s'associer à Vélo-services inc. et au Club optimiste de Buckingham inc. et les soutenir dans la réalisation de leur projet respectif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter de verser une subvention de 12 000 \$ à l'organisme Vélo-services inc. dans le cadre de la patrouille bénévole à vélo des sentiers récréatifs pour les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull et de verser une subvention de 8 200 \$ au Club optimiste de Buckingham inc. dans le cadre de la patrouille à vélo pour la saison 2011.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les protocoles d'entente avec les organismes impliqués.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques suivants à la signature des protocoles d'entente et sur présentation de pièces justificatives par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés :

- 12 000 \$ à l'ordre de Vélo-services inc., à l'attention de monsieur Maurice Marchand, C. P. 79041, CSP Galeries de Hull, Gatineau, Québec, J8Y 6V2;
- 8 200 \$ à l'ordre du Club optimiste de Buckingham inc., C. P. 2915, succursale Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2X2 pour donner suite à la présente.

Les organismes s'engagent à fournir au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, deux semaines avant le début du projet, un certificat d'assurance responsabilité civile générale de 3 000 000 \$, à dégager la Ville de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de leur activité et à désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71131-972	20 200 \$	Activités de vélos - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-71030-971	7 000 \$		Soutien aux organismes communautaires et développement - Contributions
02-71131-972		7 000 \$	Activités de vélos - Subventions

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-515

SUBVENTION DE 400 \$ - ÉCOLE DE LA MONTÉE - B.B.Q. ANNUEL - 9 JUIN 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'école de la Montée, à l'attention de madame Anick Brassard, 500, rue Joseph-Demontigny, Gatineau, Québec, J8P 7C4, à titre de subvention pour le B.B.Q. annuel qui aura lieu le 9 juin 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79943-972	400 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-516

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY AU 13^E COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE POLICE DU QUÉBEC - CHICOUTIMI - 17 AU 20 MAI 2011 - 1 675 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Tremblay à participer au 13^e colloque ADPQ 2011 qui se tiendra à Chicoutimi du 17 au 20 mai 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du Colloque annuel, Association des directeurs de police du Québec à l'attention de madame Marie-Chantale Maltais, 2890, Place Davis, C.P. 2000, Jonquière, Québec, G7X 7W7 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 1 675 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32332	1 675 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-517

AUTORISER LA FIRME D'EXPERTS-CONSEILS BPR-TRIAUX À PRÉSENTER AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À L'OBTENTION DES AUTORISATIONS EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, LOT 1 - PRECO - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des travaux reliés au lot 1 – Renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts, PRECO, la firme d'experts-conseils BPR-Triax doit obtenir une autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de procéder à des travaux d'aménagement dans une partie du ruisseau Belmont, au nord de la rue Bridge :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la firme d'experts-conseils BPR-Triax à présenter, pour approbation, tous les plans et documents requis se rapportant à ces travaux d'aménagement d'une section du ruisseau Belmont, aux autorités compétentes en la matière;
- autorise la firme d'experts-conseils BPR-Triax à présenter aux autorités concernées, une fois les travaux complétés, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés avec les autorisations accordées.

Adoptée

CE-2011-518

SUBVENTION DE 425 \$ À LA RADIO COMMUNAUTAIRE ENFANT ADO GATINEAU-OTTAWA POUR LEUR CAMPAGNE DE FINANCEMENT - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 425 \$ à l'ordre de la Radio communautaire enfant ado Gatineau-Ottawa, 855, boulevard de la Gappe, pièce 310, Gatineau, Québec, J8T 8H9, à titre de subvention pour la campagne de financement au profit de la radio communautaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972-78714	25 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79948-972-78715	180 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79944-972-78716	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79942-972-78717	20 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972-78718	25 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79939-972-78719	25 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972-78720	50 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-519

SUBVENTION ET PARTICIPATION À UN SOUPER BÉNÉFICE LE 9 AVRIL 2011 ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE SAINT-RAYMOND-VANIER ET DES PROMENADES - PIERRE PHILION ET LUC ANGERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Luc Angers à participer au souper bénéfique du 9 avril 2011 au profit de la Société canadienne du cancer.

De plus, ce comité autorise un membre du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 170 \$ à l'ordre de la Société canadienne du cancer, à l'attention de madame Terrie Lemieux, 15, rue Buteau, Gatineau, Québec, J9J 2P7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	70 \$	Luc Angers - Des Promenades - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-520
Abrogée par la
résolution numéro
CE-2011-565

PARTICIPATION DE MESDAMES LES CONSEILLÈRES PATSY BOUTHILLETTE ET MIREILLE APOLLON À PARTICIPER AU GALA DE L'EXCELLENCE DU RÉSEAU DES FEMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES DE L'OUTAOUAIS LE 16 AVRIL 2011 - 341,78 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Patsy Bouthillette et Mireille Apollon à participer au Gala de l'Excellence le 16 avril 2011 organisé par le Réseau des femmes d'affaires et professionnelles de l'Outaouais.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 341,78 \$ à l'ordre du Réfap, 81, rue Jean-Proulx, bureau 200, Gatineau, Québec, J8Z 2L5, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-312-32335	163,39 \$	Conseil municipal – Frais de représentation
02-11100-312-32333	163,39 \$	Conseil municipal – Frais de représentation
04-13493	15,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-521

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY À DES RENCONTRES DE MENTORAT EN RELATIONS PUBLIQUES - AVRIL À DÉCEMBRE 2011 - 3 000 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Tremblay à participer à des rencontres de mentorat en relations publiques avec Caroline Milliard, conseillère en communications, qui auront lieu entre le 11 avril 2011 et le 31 décembre 2011.

Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour cette formation, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 3 000 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32332	3 000 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 5 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-522

SUBVENTION DE 2 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE LA TERRASSE LAKEVIEW - TOURNOI DE HOCKEY SUBAQUATIQUE - 9 ET 10 AVRIL 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEFAN PSENAK

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents de la Terrasse Lakeview, à l'attention de monsieur Benoit Gosselin, 55, promenade Lakeview, Gatineau, Québec, J9H 2A2, à titre de subvention pour l'organisation du tournoi de hockey subaquatique qui aura lieu à Gatineau les 9 et 10 avril 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	2 000 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-523

DÉSISTEMENT DE CONTRAT - APPEL D'OFFRES 2011 SP 017 - RÉAMÉNAGEMENT DES RUES MONTCALM ET PAPINEAU - LOT 1

CONSIDÉRANT QUE suite à l'appel d'offres 2011 SP 017, la Ville de Gatineau a octroyé un contrat à la firme Outabec Construction, en vertu de sa résolution numéro CE-2011-478 adoptée le 30 mars 2011, et ce, pour les travaux de réaménagement des rues Montcalm et Papineau – Lot 1;

CONSIDÉRANT QUE la firme Outabec Construction (1991) s'est désistée dudit contrat et qu'une entente est intervenue entre cette dernière et la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE l'entente doit être ratifiée par ce comité :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité résilie le contrat à la firme Outabec Construction (1991), 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 pour les travaux de réaménagement des rues Montcalm et Papineau – Lot 1.

Le maire ou en son absence le maire suppléant ainsi que le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer tout document pour donner suite à la présente.

Adoptée

CE-2011-524

SOUSSION 2011 SP 017 - RÉAMÉNAGEMENT DES RUES MONTCALM ET PAPINEAU - LOT 1 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT que le contrat adjugé à la firme Outabec Construction (1991) enr., 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 a été résilié en vertu de la résolution numéro CE-2011-523 adoptée le 6 avril 2011.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pronex Excavation inc., 346, rue Hamford, suite 320, Lachute, Québec, J8H 3P6 pour les travaux de réaménagement des rues Montcalm et Papineau – Lot 1, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 5 848 015,47 \$, incluant les taxes, et ce, comme étant la deuxième plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-30120-999-78721	1 200 000,00 \$	Division des réseaux et de l'aménagement urbain - Autres
06-30639-005-78722	2 438 901,55 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux routiers
06-30639-002-78723	681 872,56 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux d'aqueduc
06-30639-001-78724	681 872,56 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux d'égouts
06-30648-002-78725	356 555,11 \$	Construction et amélioration des réseaux - Bassin Morin-Papineau-Montcalm
06-30647-015-78726	232 152,94 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Bassin Morin-Papineau-Montcalm, phase 3
04-13493	256 660,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30639-007	1 867 086,85 \$		Travaux d'aqueduc et d'égouts - Amendement numéro 2 2011
06-30639-005		1 867 086,85 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux routiers

Un certificat du trésorier a été émis le 6 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-525

SOUSSION 2011 SP 066 - MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprise Techline inc., 375, rue du Parc, bureau 101, Saint-Eustache, Québec, J7R 0A3, pour le marquage de la chaussée, et ce, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 311 499,09 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 30 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année prenant effet à compter de la date d'adjudication par le comité exécutif avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année. S'il y a lieu, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de 2012, les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31530-521-78727	297 827,85 \$	Lignage de rues - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	13 671,24 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-526

SOUSSION 2010 SI 125 - GENIVAR - RÉSILIATION DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS - STRATÉGIE MUNICIPALE DE GESTION INTÉGRÉE DU STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'en date du 2 juin 2010, ce comité adoptait sa résolution numéro CE-2010-846 octroyant un contrat pour l'élaboration d'une stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement à la firme d'ingénieurs-conseil GENIVAR;

CONSIDÉRANT QUE la firme GENIVAR ne répond pas aux attentes de la Ville quant à la gestion du contenu du mandat;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de résilier le contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fasse partie intégrante des dispositifs de la présente résolution.

QUE ce comité résilie le contrat intervenu entre la Ville de Gatineau et GENIVAR pour la fourniture des services professionnels pour le développement d'une stratégie municipale de gestion intégrée du stationnement pour l'ensemble du territoire de la ville de Gatineau.

QUE le Service de l'urbanisme et du développement durable soit autorisé à payer un montant final de 1 376,79 \$, taxes incluses.

QUE la Division de l'approvisionnement du Service des finances soit autorisée à lancer un nouvel appel d'offres.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61100-419-75718	1 316,36 \$	Service de l'urbanisme et du développement durable - Autres services professionnels et administratifs
04-13493	60,43 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 avril 2011.

Adoptée

CE-2011-527

DÉMISSION DE MADAME MAUDE LAUZON - SERVICE DU GREFFE

CONSIDÉRANT QUE madame Maude Lauzon a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Maude Lauzon, conseillère juridique et assistante- greffière	Service du greffe	8 avril 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Maude Lauzon pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-528

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR PIERRE BERTRAND AU POSTE DE CONTREMAÎTRE, ÉLECTRICITÉ - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de contremaître, Électricité à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics (poste STP-CAD-045 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de monsieur Pierre Bertrand au poste de contremaître, Électricité à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-045 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du responsable aux opérations, Électricité et mécanique.

Monsieur Pierre Bertrand est assujéti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Pierre Bertrand sera assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Le salaire de monsieur Pierre Bertrand sera celui de la classe 2, 7^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31120-115 – Division de l'entretien des édifices – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-529

MUTATION ET PERMANENCE DE MADAME SYLVIE LÉVESQUE AU POSTE DE COMMIS DE BUREAU - DIVISION DU SOUTIEN - SERVICE D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de commis de bureau à la Division du soutien du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-004 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation et la permanence de madame Sylvie Lévesque au poste de commis de bureau à la Division du soutien du Service d'évaluation (poste numéro EVA-BLC-004 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de division, Soutien.

Le salaire de madame Sylvie Lévesque sera celui de la classe 2, 6^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Sylvie Lévesque est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-15100-112 – Évaluation – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-530

PROLONGATION DE L'AFFECTION TEMPORAIRE D'UN MENUISIER TEMPORAIRE - DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, le montant nécessaire pour défrayer le salaire d'employés temporaires doit être autorisé lorsqu'il dépasse 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense exceptionnelle prévue pour le salaire d'un menuisier temporaire affecté à l'entretien des arénas du secteur est et centre-est dépassera la limite de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de prolonger l'affectation temporaire d'un menuisier temporaire à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics, et ce, jusqu'au 31 mai 2011.

Le salaire du menuisier sera celui de la classe 6 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

CE-2011-531

**PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE D'UN PLOMBIER -
DIVISION DE L'ENTRETIEN DES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX
PUBLICS**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, le montant nécessaire pour défrayer le salaire d'employés temporaires doit être autorisé lorsqu'il dépasse 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue pour le salaire d'un plombier temporaire affecté au projet d'entretien préventif dépassera la limite de 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de prolonger l'affectation temporaire d'un plombier temporaire à la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics, et ce, jusqu'au 31 mai 2011.

Le salaire du plombier sera celui de la classe 7 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} avril 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif